

Demande d'examen délétas délable à la réalisation d'une éjude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 25,03,13

Dossier complet le 25/03/13

N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

- création piete de shi : liaison Bergin-Marvel 7 domaine shiable - ouvertures dans peuplement forestier pour shi nature 1 de norillor

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

COMMUNE DE MORILLON (74 440)

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Afain DENERIAZ, maire

RCS / SIRET

21740190000014

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique			
42° b)	- credition piete de Pidison, emprise de 7500 m² ~			
	- ouvertures pour shi nature, surface de 1,5 ha =			

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

En visite sur site le 10.10.2012 avec Cl. GEMIGNANI (DDT) il a e'te' décidé de grouper les 2 projets en 1 seule demande bien que le projet d'ouverture pour la pratique du sai nature s'apparente plus à une amélioration du peuplement forestier existant.

- projet de l'aison Bergin-Marvel: création d'une piste de sai permettant de rejoindre la piste verte de Marvel sur un linéaire de 500 m environ

- projet ouvertures pour ski-nature: mettre à profit des ouvertures exise tantes dans le peuplement résineux pur pour les relier par un cheminement.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

4.2 Objectifs du projet

- projet liaison Bergin - Marvel: cette création permettra de délester la piste de Bergin pour ramener par une liaison elassée verte les shieurs "débutants", sur la piste verte de Marvel et de contenir ce type de shieurs dans la partie basse du domaine shiable plus accessible pour leur niveau. - ouverture shi nature: mettre à profit les ouvertures existantes

dans un peuplement adulte permettra de séparer les skieurs "classique, des amateurs de surf et de free-rider, la cohabitation actuelle sur les mêmes pistes posant des problèmes de sécurité!

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

- projet de Piaison: travaux prevus pendant la saison estivale en 2 phases: - exploitation et vidange des bois hors de l'emprise. L'ensemble des proprietaires ont donné mandat au maire de Morillon.

- revrassement de l'emprise, les matériaux étant utilisés

sur place en déblai/remblai suivi d'un reverdissement.

- ouvertures pour shi nature: travaux prévus pendant la saison estivale l'ensemble de ce projet est situé dans des parcelles communales non soumises au R.F. Abattage des bois a près désignation des bois par le service forestier lo cal. las de dessou chage, les rémanents etant broyés. Pas de terrassement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les 2 opérations n'auront qu'une incidence pendant la période hivernale, les 2 sites etant dans le domaine sociable de Movillon. Le projet d'ouverture pour alli-nature ayant une connotation se'curité au moins sur une partie du domaine shiable.

Pour les 2 opérations: autorisation de défirichement
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli
autorisation de défrichement.
4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisée:
Grandeurs caractéristiques Valeur
projet de faison: linéaire 500 ml
emprise skiable emprise talus compris 10000 = 15000 m ²
emprise tatus compris 10000 a 15000 m ²
projet shi-nature: lineaire
sur Para totale ouvertures unitiales
su perficie du massif concerné = 10 ha comprises 12000 à 14000 m²
4.6 Localisation du projet
Adresse et commune(s) d'implantation Coordonnées géographiques Long ° _ ' _ " _ Lat ° _ ' _ " _
TIO RILLON 74440 Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°:
station des Esserts Point de départ: Long ° _ ' _ " _ Lat ° _ ' _ " _
Point d'arrivée: Long°'" Lat°'" Pieu-dit: La Vieille Communes traversées:
11011122074
Bergin
narvel
narvel
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui Non
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact? Oui Non
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact? Oui Non 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé?
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact? Oui Non 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé?
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact? Oui Non 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé? 4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux? Oui Non Si oui, de quels projets se compose le programme?
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact? Oui Non 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5	. Sensi	bilité e	environnementale de la zone d'implantation envisagée			
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?						
g or correct	0001	-	par des installations de remonteles melaniques			
- particulement	UCCO	PE	pay one chorunations are remonstrated			
Existe-t-il un ou plusieurs d	docum	ents d	d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme			
			d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?			
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet						
Pour les rubriques 33° à environnementale ?	37°, le	e ou l	les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non			
	int, pai	tous n	one d'implantation envisagée : moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet ouv.fr/etude-impact			
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?			
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X				
en zone de montagne ?	×		noaillon, La Vieille - Bergin station des Essorts			
sur le territoire d'une commune littorale ?		X				
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X				
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X				

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	x		PPRN approuve le 8.4.1999
dans un site ou sur des sols pollués ?		x	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	X		pour le projet ouvertore sai-nature captage de Bergin
dans un site inscrit ou classé ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		×	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
Residences	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		X	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		×	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	

		 7	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	x	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	×	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	×	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	

	-1	T	T	1
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		\overline{X}	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		×	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		X	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ? Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
concerne projet Piaison Bergin-Marvel
ce projet est réalisé dans le même esprit que celui qui a prévalu fors de
la réalisation de la piste verte de Karvel, à savoir un cheminement
facile dans un milieu boisé, sans grande largeur et mise en valeur
des Pisières, ce qui fait le succès de cette puite à Mortillon. Le projet
e'tant minime en longueur, surface totale de l'emprise, sans impact sur
le milieu environnant, une étude d'impact semble disproportionné.
concerne projet pre shi nature.
même remarque surtout que ce projet n'engendre aucun terrassement
même remarque surtout que ce projet meme être qualifixe d'amélio= ni dessou chase. Cette opération pourrait même être qualifixe d'amélio= ration sylvicole du peuplement existant.
INDUSTRES TO A STATE OF THE STA

	8. Annexes						
8	8.1 Annexes obligatoires						
	Objet						
1	1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;						
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;						
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;						
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;						
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;						
8.	.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire						
	euillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que le arties auxquelles elles se rattachent	es es					
	Objet						
P	rojet liaison: * Plan parcellaire avec calcul surface emprise par géomètre						
	* mandats des riverains concernés pour demande défrichement						
	donnés au maire pour éventoelle demande unique						
	9. Engagement et signature						
Je	Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus						
	Fait à Morillon le, 11 mars 2013.						
Si	ignature Le Maire, Alain DENERIAZ Puena/						

Département de la Haute-Savoie Commune de MORILLON

CADASTRE

Section: Lieudit

Les Echeroux Les Cocus

Pré de Marvel

Affaire: Commune de MORILLON Projet de Liaison Bergin - Marvel

PLAN PARCELLAIRE

M.	AGNELLET Ma	urice
Numéro cadastral	Surface cadastrale	Surface emprise
2013	6 622 m²	695 m²
2015	3 328 m²	1 180 m ²

Mn	ne DETRY Jean	nnine
Numéro cadastral	Surface cadastrale	Surface emprise
2007	1 269 m²	499 m²

M. et	Mme DENARI	E Emile
Numéro cadastral	Surface cadastrale	Surface emprise
2012	1 156 m ²	158 m²
2050	1 291 m ²	984 m²

SYNERGIE	BOIS ENVIR	ONNEMENT
Numéro cadastral	Surface cadastrale	Surface emprise
2017	7 747 m ²	444 m²
2248	3 047 m ²	46 m ²
2048	945 m²	18 m ²

Mme BERARD Marie		
Numéro cadastral	Surface cadastrale	Surface emprise
2049	995 m²	739 m ²

M. LAURAT Michel M. LAURAT Yves		
Numéro cadastral	Surface cadastrale	Surface emprise
2091	21 709 m ²	999 m²
2090 2092	872 m² 2 104 m²	776 m ²

M. MA	RTIN Jean-Ch	ristophe
Numéro cadastral	Surface cadastrale	Surface emprise
2093	2 660 m ²	343 m²

Indivision DELESMILLIERES		
Numéro cadastral	Surface cadastrale	Surface emprise
2094	2 452 m ²	148 m²

Mme COFFY Chantal M. PUTHOD Thierry		
Numéro cadastral	Surface cadastrale	Surface emprise
2088	18 536 m²	259 m²

M. RAT	ELIER-PARCH	ET Jean
Numéro cadastral	Surface cadastrale	Surface emprise
2089	780 m²	88 m²

LEGENDE

Application cadastrale Emprise du projet de piste

BA

Borne ancienne

Nota: La détermination des lignes divisionnelles résulte d'une application cadastrale. Leur implantation définitive devra faire l'objet d'un bornage contradictoire



DATE: Le 19/09/2011

Yann TOURNANT

Géomètre-Expert Diplômé de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics de PARIS Successeur de M. GUELLEC Jean-Bernard

La Glière - Route des Moulins - 74340 SAMOENS Tél : 04.50.34.46.81 Fax : 04.50.34.19.47 Email: yann.tournant@wanadoo.fr



DOSSIER n°: G11419 Fichier N°: G11419 Echelle: 1/500è





























